



PV du CSI du 28/06/2018 Session ordinaire

L'an deux mille dix-huit et le vingt-huit du mois de juin à 09h30, s'est tenue une session ordinaire du conseil scientifique de l'institut d'architecture et des sciences de la terre pour débattre des points de l'ordre du jour suivants :

Ordre du jour:

- 1- Promotion de grade.
- 2- Lettre de désistement du Dr. BENHAMOUCHE Mustapha
- 3- Requête du Dr. FERTASLahcene
- 4- Expertise d'un photocopié.
- 5- Réajustement de titres des thèses de doctorats (5cas).
- 6- Soutenances de doctorats (8 dossiers).
- 7- Divers :
 - a. Organisation des doctorales.
 - b. Périodes des congés scientifiques en rapport avec les périodes des examens et des délibérations.
 - c. Nouvelle composition du conseil du laboratoire LHE

Étaient présents :

Dr. Kharchi O. Président
Pr. Chabou M.C. Directeur. de l'IAST
Dr. Bouadjadja-Samai A. S/D-PG
Dr. Khaber L. S/D Pédagogie
Pr. Zeghlache H. Dir. Labo.
M. Bellouche M.A. Rep. Ens. – MA- Sc. Terre
Melle SebaiBasma. Resp. Bibliothèque

Dr. Kebiche A. Rep. Ens. – RM - Sc.Terre
M. Diafat A. Rep. Ens. – MA- Archi.
Dr. Chougui A. Dir. Labo
Dr. Madani S. Dir. Labo
Pr. Demdoum A. Rep. Ens. – RM - Sc.Terre

Étaient Absents (justifiés):

Dr. Zighmi K. Chef de Dept. Sc. de la Terre
M. Rahmane A. Chef de Dept. Architecture.

Après lecture des points de l'ordre du jour et proposition des points en divers, les travaux de la séance ont commencé à 10h.

- 1- Après examen du dossier de demande de promotion de grade de Mr. HebibRafik M.A(B), le conseil a décidé de se prononcer sur la question après réception de l'arrêté de sa titularisation.
- 2- Après lecture des lettres de l'impétrante, en l'occurrence Mme ZIDANI Halima, de celle de son encadreur, en l'occurrence Pr. BELLAL Tahar et de celle de son co-encadreur Dr.BENAHAMOUCHE Mustapha et après discussion, le conseil scientifique donne un

avisfavorable au désistement du Dr.BENHAMOUCHE prononcé à la demande de la doctorante et de son encadreur.

Cependant,le C.S.I déplore cette situation,la 3^{ème} du genre et **recommande l'obligation** du co-encadreur d'émettre son avis sur l'évolution du travail du candidat annuellement à chaque réinscription.

- 3- Après lecture de la requête du Dr. FERTASLahcene, en sa qualité de chef de filière aménagent. Le C.S.I **rappelle à l'ordre** Dr.FERTAS qu'il ne peut pas s'arroger les prérogatives qui ne sont pas les siennes. L'article 68 du décret exécutif 03-279 du 03 août 2003, stipule que c'est **le C.S.I qui est chargé d'émettre des avis et des recommandations sur les profils et les besoins en enseignants.**Le C.S.I accepte volontiers toute remarque ou proposition,**mais désapprouve les propos** du Dr.FERTAS.
- 4- Après lecture des deux rapports des experts désignés pour évaluer le polycopié relatif à la matière « Histoire de l'architecture » de la deuxième année licence, proposé par Dr.BOUADJADJA Assiaet vu qu'un rapport est favorable et l'autre défavorable, le C.S.I a décidé de désigner un 3^{ème} expert, Pr. CHAABANE Djamel de l'université de Bejaïa.
- 5- Le C.S.I a donné un avis favorable aux cinq demandes de réaménagement de titre des thèses de doctorat :

* Mr. ALI KHOUDJA Mehdi ancien intitulé : « Les Ksour du M'zab entre expression idéologique et adaptation contextuelle ». **Le nouvel intitulé** est : « Evolution du tracé urbain des Ksour de la vallée du M'zab d'EL Ateuf à Tafilalet, sauvegarde d'un patrimoine millénaire ».

* Mme ZIDANI Halima ancien intitulé : "ملاحم الاستدامة في اقليم الجنوب الشرقي من شمال الصحراء بالجزائر دراسة ميدانية : مدينة غرداية نموذجا "

Le nouvel intitulé est : " ملاحم الاستدامة و تأصيلها في المدن التقليدية بإقليم الجنوب الشرقي من شمال الصحراء بالجزائر. دراسة ميدانية : مدينة غرداية نموذجا " .

*Mr HIMA Amara ancien intitulé : كثافة : إعادة الإنتاج العمراني والتصميم العمراني بين القصور التصميمي و وحدة قياس تصميمية للتشخيص و الأثر . دراسة حالة الأحياء الجماعية الكبرى 1000مسكن بسكرة "

Le nouvel intitulé est : "التغيرات العمرانية في الأحياء السكنية الجماعية في الجزائر : تطوير نموذج تحليل, نمذجة : و محاكاة إعادة الإنتاج العمراني.دراسة حالة حي الأمل ببسكرة" .

* Mr MAHDADI Noureddine ancien intitulé : « Impact du phénomène d'échange et d'interaction en architecture ». Le projet architectural, urbanistique et artistique de l'expansion coloniale française en Algérie depuis le 19^{ème} siècle.**Le nouvel intitulé** est : « Impact du phénomène d'échange et d'interaction en architecture »La reconstitution du projet architectural, urbanistique et artistique de l'expansion coloniale française en Algérie depuis le 19^{ème} siècle.

*CHAABI Mouloud ancien intitulé : « L'architecture structurale »**Le nouvel intitulé** est : « La collaboration entre architectes et ingénieurs en conception architecturale, rôle des Technologie de l'information et de la communication ».

- 6- Avant d'aborder ce point de l'ordre du jour, Mr Le Président du CSI, a tenu informés l'ensemble des membres de la décision prise lors du CSU du 27 juin 2018 stipulant que le CSI **doit prendre en considération les critères de recevabilité de l'article servant pour la soutenance de doctorat, précisés dans les PV du CSI du 13/03/ 2016 complété par celui de 15/ 03/ 2017, pour les articles dont la date de dépôt est antérieure au 8 mars 2018.** Huit (08) doctorants ont déposé leurs dossiers de soutenance de doctorat. Une fois ces dossiers passés en revue : le C.S.I a donné un avis favorable pour la soutenance et a proposé les composantes des jurys respectifs pour sept (07) dossiers.

Mr. HIMA Amara, le dossier scientifique déposé comporte:

- Un article intitulé: « Métamorphosis of mass housingcities : case of El- Amel neighborhood Biskra (Algérie). », publié dans la revue « Uac Urbanisme Architecture&Construction ».

ISSN: 2069-6469

Catégorie « B », Indexée dans la base de données : ERIH ,Scopus.

- Un article intitulé : « Le dysfonctionnement socio-spatial des grands ensembles en Algérie : Technique de l'analyse wayfinding par méthode « movement traces » et l'analyse morphologique (syntaxe spatiale) par logiciel « depthmap », publié dans la revue « URBE Revista Brasilia de gestourbana ».

ISSN: 2175-3369

Catégorie « B », Indexée dans la base de données: Scopus.

La composante du jury:

Pr. ZEGHLACHE Hamza	Président	Université Sétif 1
Pr. TACHERIFT Abdelmalek	Encadreur	Université Sétif 1
Pr. DIB Belkacem	Examineur	Université Batna2
Dr. MADANI Saïd	Examineur	Université Sétif 1

Mr.CHAABI Mouloud, le dossier scientifique déposé comporte:

- Un article intitulé: «Architectes et Ingénieurs algériens face au défi actuel de la production de l'habitat rural subventionné par l'Etat, Rôle de l'ordinateur.», qui sera publié (lettre d'acceptation jointe dans le dossier) dans la revue « Sciences &Technologie », Série (D) de l'université des frères Mentouri de Constantine.

ISSN: 1111-5041

Revue qui répond aux critères de recevabilité de la publication en vue de l'obtention du diplôme de doctorat précisés dans les deux PV du CSI, celui du 13/03/ 2016 complété par celui de 15/ 03/ 2017.

La composante du jury:

Dr. ABBAOUI Messaoud	Président	Université Sétif 1
Dr.CHOUGUI Ali	Encadreur	Université Sétif 1
Pr.MAZOUZ Saïd	Co-Encadreur	UniversitéO.Bouaghi
Pr. Saffidine ROUAG Djamila	Examineur	Université Constantine 3
Pr. DIB Belkacem	Examineur	Université Batna2
Pr. DJEMILI	Examineur	Université Sétif 1
BELLAL Taher	Examineur	Université Sétif 1

Mr.KARA Abdelhamid, le dossier scientifique déposé comporte:

- Un article intitulé : « Mode d'appropriation de l'espace du logement social urbain à M'sila Algérie. », publié dans la revue « Anale universitati Bucarest Géographie ».

ISSN:1013-4115

Cette revue qui était classée par la DGRSDT,dans la liste des revues scientifiques de la catégorie « B » et indexée dans la base de données : E B S C O (Thomson Reuters), avant la circulaire du 8 mars 2018 et qui répond à l'ensemble des critères susmentionnés.

La composante du jury:

Dr. CHOUGUI Ali	Président	Université Sétif 1
Pr. BELLAL Tahar	Encadreur	Université Sétif 1
Dr. RDJEM Ali	Examineur	Université M'sila
Pr. BELAKHEL Azzedine	Examineur	Université Biskra
Pr DIB Belkacem	Examineur	Université Batna2

Mr.Mahdadi Noredine, le dossier scientifique déposé comporte:

- Un article intitulé: «Influence of El AtikMasjed on the architecture of the plans of the SetifMasjed (Algeria), qui sera publié (lettre d'acceptation jointe dans le dossier)dans la revue« Journal of Architecture and planning ».

ISSN: 1018-3604

Cette revue qui était classée par la DGRSDT,dans la liste des revues scientifiques de la catégorie « B » et indexée dans la base de données : E B S C O (Thomson Reuters), avant la circulaire du 8 mars 2018 et qui répond à l'ensemble des critères susmentionnés.

La composante du jury:

Dr MADANI Said	Président	Université Sétif 1
Pr. TACHERIFT Abdelmalek	Encadreur	Université Sétif 1
Pr. FARHI Abdellah	Examineur	Université Biskra
Dr. KHARCHI Oussama	Examineur	Université Sétif 1
Dr.KHALFALLAH Boudjemaa	Examineur	Université M'sila

Mme. ZIDANI Halima, le dossier scientifique déposé comporte:

- Un article intitulé : "الاستدامة في معيار حفظ الموارد والمصادر في اشتراطات تطبيقاتها في العمارة التقليدية في مدينة غرداية الجزائر", qui sera publié dans la revue "Journal of Architecture And planning " ISSN: 2018-3604

Cette revue qui était classée par la DGRSDT, dans la liste des revues scientifiques de la catégorie « B » et indexée dans la base de données : E B S C O (Thomson Reuters), avant la circulaire du 8 mars 2018 et qui répond à l'ensemble des critères susmentionnés.

La composante du jury:

Dr. KHARCHI Oussama	Président	Université Sétif 1
Pr. BELLAL Tahar	Encadreur	Université Sétif 1
Pr. DIB Belkacem	Examineur	Université Batna2
Pr.KHALFALLAH Boudjemaa	Examineur	Université M'sila
Pr. BENABBES Moussadek	Examineur	Université Batna2

Mr. ALIKHODJA Mehdi, le dossier scientifique déposé comporte:

- Un article intitulé : « La sauvegarde du patrimoine architectural et urbain dans la vallée du M'Zab. Acquis, Echecs et Perspectives... », publié dans la revue « Horizons Maghrébins » ISSN: 0984-2616

Revue qui répond aux critères de recevabilité de la publication en vue de l'obtention du diplôme de doctorat précisés dans les deux PV du CSI, celui du 13/03/ 2016 complété par celui du 15/ 03/ 2017.

La composante du jury:

Dr. KHARCHI Oussama	Président	Université Sétif 1
Pr. BELLAL Tahar	Encadreur	Université Sétif 1
Pr. DIB Belkacem	Examineur	Université Batna2
Pr. ADDAD Mohamed Cherif	Examineur	Université Constantine 3
Pr. BADA Yacine	Examineur	Université Constantine 3

Mr.DIAFAT Abderrahmane, le dossier scientifique déposé comporte:

- Un article intitulé : "From a crossroad to a Gateway city :case of Setif and its Connections, Algeria.", publié dans la revue: " Procedia Environmental Sciences ISSN:1878-0296

Catégorie « B »

Indexée dans la base de données : All data bases

La composante du jury:

Pr. ZEGHLACHE Hamza	Président	Université Sétif 1
Pr. TACHERIFT Abdelmalek	Encadreur	Université Sétif 1
Pr. KHALFALLAH Boudjemaa	Examineur	Université M'sila
Dr. MADANI Said	Examineur	Université Sétif 1
Pr. ALKMA Djamel	Examineur	Université Guelma
Dr.KHANOUCHE Tayeb	Examineur	Université Constantine 3

Pour ce qui est de la demande de **Mr. CHORFI Khaled**, le conseil scientifique sursoit sa décision jusqu'à la vérification des critères des publications proposées.

Divers :

- a) Le CSI rappelle aux présidents des CFD que l'organisation des doctoriales ou toute autre activité, prévue dans le cadre des enseignements doit se faire en commun accord avec le service la Post-graduation.
- b) Le CSI attire l'attention de l'ensemble des enseignants que plus aucune autorisation de séjour scientifique ne sera accordée pendant les périodes des examens, des délibérations et des stages de terrain.
- c) Le directeur du Laboratoire Habitat et Environnement, Dr.CHOUGUI Ali a proposé l'intégration du Dr. KHARCHI Oussama et celle du Dr. Assia SAMAI-BOUADJADJA au conseil du laboratoire. Le CSI a émis un avis favorable.

Après épuisement des points de l'ordre du jour la séance a été levée à 15h 20mn.